

Association L'OUSTAL D'ESPÉDAILLAC

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire – 02 juillet 2022

Présents : OUDAR Yves-président, MAGNÉ Gérard-maire, SOREL Marc-trésorier, JAMMES Francis-trésorier adjoint, JAMMES Lucie-secrétaire adjointe, LANOT Michel-secrétaire
ATERTON Phil, BARRET-REMY Nina, BAYSSAC Yves, BEAUDET Malika, BELKADI Alain, BELKADI Olivianne, BRUNIER Éric, CAMINADE André, CAMINADE Michèle, CIPIERE Laura, DESGROLARD Pierre-Blaise, DHIEUX Éliane, DUBOURG Thaïs, DULO Chantal, DULO Jean-Paul, GENZARDI Françoise, HIRONDELLE Anne-Marie, LARNAUDIE Claire, LARNAUDIE Marguerite, LARNAUDIE Marie-Louis, LUCOTTE Laurence, MAZÉ Françoise, TAYLOR Kathy, René VALÉRY

Ordre du jour :

- ❖ Rapport moral et financier
- ❖ Adhésions
- ❖ Élection du bureau
- ❖ Service civique
- ❖ Participation des adhérents
- ❖ Service au café associatif
- ❖ Questions diverses

1 – Désignation du président et du secrétaire de séance

- Yves OUDAR - président
- Michel LANOT - secrétaire

2 – Intervention du Président

Nous remercions le maire et le Conseil municipal qui ont permis au projet de voir le jour.

Nous rappelons que l'association est à but non lucratif, la gestion en est réalisée exclusivement par des bénévoles : **pour qu'elle dure dans le temps il est nécessaire d'avoir, bien sûr, un nombre important d'adhérents mais, surtout, que le plus grand nombre d'entre eux participent à sa vie (service au café, mise en place et animation d'évènements, ...), en fonction de leurs disponibilité bien évidemment**

A ce jour, ce sont presque exclusivement des membres du bureau qui assurent ces tâches.

Un planning en ligne sera mis en place pour le service au café, afin que tout un chacun puisse connaître les besoins, les manques et puisse s'inscrire pour effectuer ce service. Ce planning ne peut vivre que si les mises à jour sont faites régulièrement.

Nous avons ouvert le café pour la première fois à l'occasion de la fête votive du village, ceci malgré les conditions sanitaires très compliquées.

Nous avons, ensuite, fait le choix de maintenir l'ouverture tous les vendredis soir.

En cette période troublée, ce qui nous paraissait le plus important, au-delà des débats idéologiques, était de maintenir les liens sociaux.

Or, le café a été créé, avant tout, pour cela, être un lieu de rencontre, d'échange et de vie.

3 – Bilan moral

Dans ce contexte difficile, nous avons réussi à organiser depuis août 2021 de nombreuses animations.

7 soirées musicales

14/01 AMAD trio, 18/03 HEDGEHOGS pour la saint Patrick, 15 /04 Humminbird, 03/05 Jean PAULY et Bout de ficelle, 13/05 Collectif 46/12, 21/05 Indess, 21/05 la fête de la musique avec UUP115 et Indess

27/11/2021 une soirée « jeux de société »

2 soirées »rugby « pour le tournoi des six nations »

3 expositions :

- l'herbier de Michèle CAMINADE
- les peintures de Anne SOREL
- les photos de Jacques THÉBAUD

Tout cela a été réalisé en partenariat et en bonne entente avec le Comité des fêtes et de la culture.

4 – Service civique

Avec l'aide des Foyers Ruraux du LOT, une personne en service civique, Léna SOREL, a été recrutée.

Le financement est fait en partie par L'Association, le solde est donné par l'État et les foyers ruraux du LOT.

Durant l'été, elle assurera :

- l'ouverture du café du mercredi au dimanche, de 14h00 à 20h00
- le rôle d'accueil et conseil pour les touristes de passage
- l'accompagnement de la visite de l'exposition de l'été (voir le paragraphe 8)
- ...

5 – Bilan financier

Le bilan financier est présenté par le trésorier, Marc SOREL.

Les résultats financiers sont bons et créditeurs.

Ces résultats sont dus en grande partie aux personnes qui fréquentent régulièrement le café, qu'ils en soient remercié, également au marché de producteurs du vendredi en fin d'après-midi, en même temps que l'ouverture du café et aux animations mises en place régulièrement (pour exemple, pour la fête de la musique, 75 repas avaient été réservés, de nombreuses personnes qui n'avaient pas réservé auraient souhaité en avoir, le public était aux environ de 90 à 95 personnes)

Ceci malgré une diffusion d'information relativement limitée (facebook, quelques articles parus dans la Dépêche, le site d'Espédaillac et la messagerie EPM, ...).

A ce jour, le souhait est de rester à taille humaine.

Le départ a été permis grâce aux dons en argent auxquels s'est ajouté le montant des adhésions.

Cela a, également, été possible grâce aux dons en matières et objets faits par les habitants (bois pour le bar et les étagères, verres, assiettes, couverts, ...), que les généreux donateurs en soient remerciés.

Les montants obtenus dans la cagnotte LEETCHI, de GROUPAMA et du département du LOT ont permis la réalisation de l'aménagement du café (construction du bar, des étagères, peintures, ...), son équipement en matériels (machine à café, réfrigérateurs, congélateurs, machine à glaçons, tablette pour la caisse, chaises, fauteuils, tables, gauffrier, crêpière, ...) ainsi que l'abonnement pour le logiciel de caisse.

Les dépenses courantes sont, principalement, les achats de produits vendus, les frais et émoluments des concerts.

L'adhésion au GUSO, « Guichet unique du spectacle occasionnel » de Pôle Emploi, qui permet d'effectuer les déclarations et le paiement des cotisations sociales, pour le compte des organismes de protection sociale concernant les intermittents du spectacle, nous simplifie les tâches de gestion de ces personnes qui sont employées lors d'un spectacle vivant uniquement (comme un concert, une pièce de théâtre, un ballet...) réalisé en direct devant un public.

Ce bilan financier positif permettra la création de nouveaux événements, l'acquisition de matériels tels qu'une tireuse à bière pour servir de la bière en pression en plus des bouteilles, ...

L'approbation du bilan financier est mise au votes.

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le bilan financier est accepté à l'unanimité des 27 adhérents présents.

6 – Élection du bureau

Karine WIDENMANN, vice présidente, a donné sa démission suite à son départ du village. Laurence LUCOTTE présente sa candidature à ce poste.

Les autres membres du bureau se représentent :

- Yves OUDAR, président
- Marc SOREL, trésorier,
- Francis JAMMES, trésorier adjoint
- Michel LANOT, secrétaire
- Lucie JAMMES, secrétaire adjointe

Aucune autre candidature n'est proposée.

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le bureau est élu à l'unanimité des 27 adhérents présents.

Il est composé de :

- Yves OUDAR, président
- Laurence LUCOTTE, vice présidente
- Marc SOREL, trésorier,
- Francis JAMMES, trésorier adjoint
- Michel LANOT, secrétaire
- Lucie JAMMES, secrétaire adjointe

7 - Adhésions

Au jour de l'assemblée générale ordinaire, le nombre d'adhérents ayant payé leur cotisation est de 49.

D'autres promesses d'adhésion ont été données et seront réalisées, notamment, tout de suite après l'AG.

L'an dernier au jour de l'AG nous comptons 47 adhésions, montrant une bonne stabilité.

8 – Été 2022

Une exposition permanente est installée dans le café pour juillet et août.

Elle a été réalisée dans le cadre du projet EUREKA du Grand Figeac, commémoration du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François CHAMPOLLION

Elle se nomme « Espédaillac 1836-2022 », comprend les plans cadastraux d'Espédaillac en 1836 et en 2022, exposés en parallèle pour comparaison des évolutions.

Elle est complétée par un jeu de type « chasse au trésor » .

9 – Perspectives

Les propositions d'animations futures sont :

- karaoké
- ciné club
- théâtre d'improvisation
- café « philo »
- café « cartes »
- soirées « coupe du monde de football
- ...

Chaque adhérent peut faire des propositions d'évènements, les mettre en place et les animer.

10 – Questions

Mise en place d'un planning de service au café

Actuellement, un planning « papier » est disponible à l'oustal.

Il indique les jours et plages horaires d'**ouverture obligatoires et souhaitables**.

Chacun peut le consulter aux heures d'ouverture (voir paragraphe 4 Service civique) et s'inscrire sur des créneaux libres.

Il n'a pas beaucoup été utilisé.

Des demandes de disponibilités peuvent être diffusées si les quotas nécessaires ne sont pas atteints ou pour des évènements particuliers tels des animations.

La décision de souhait d'ouverture est aléatoire, la variabilité est difficile à connaître (météo, vacances scolaires, ...).

Un essai a été fait d'ouverture les mercredis après-midi durant l'hiver, pour accueillir les enfants du primaire : fréquentation presque nulle (sinon nulle).

Dans un premier temps, la seule ouverture obligatoire sera le vendredi en fin d'après-midi. Peuvent être définis des créneaux d'ouverture souhaitables, avec les aléas évoqués précédemment.

Si des adhérents souhaitent ouvrir le café ou organiser des événements à l'oustal (soirée belote par exemple), en faire part aux membres du bureau qui vous aideront de leur mieux à réaliser votre projet.

Un planning partagé EN LIGNE sera mis en place dans les prochaines semaines.
Il ne sera efficace que si chacun le consulte et le complète régulièrement.

Ouverture du café à l'occasion d'animations organisées par le comité des fêtes ou la commission patrimoine

Il est demandé s'il est prévu l'ouverture du café à l'occasion d'animations qui ont lieu en journée ou soirée, par exemple les balades nocturnes qui débutent à 20h et se terminent à 22h, en dehors des heures d'ouverture obligatoires du café, ou le lundi puisque l'auberge Beauville est fermée.

Sur le principe, il n'y a pas de souci à ouvrir sur ces événements, en modifiant, éventuellement, ponctuellement, les horaires de la personne en service civique ou si l'on trouve des bénévoles disponibles.

Ces événements doivent, dans ce cas, être indiqués sur le planning.

Michel indique qu'il participe, généralement, à ces événements pour faire les reportages pour le site, il est donc présent au début et à la fin pour, éventuellement, ouvrir le café.

La question des « collations » offertes par la commune en fin de ces animations, qui se sont arrêtées en raison de la covid a été posée dans un autre contexte.

La commune a accepté d'offrir ces collations, mais avec des **produits**, jus de fruits ou autres, **achetés par la commune.**

Pour cette raison, l'ouverture du café n'est pas utile puisque cette « collation » est prise à la salle polyvalente où sont stockés les produits.

Intervention de Phil, client anglais, fidèle du café

La traduction est faite par Nina.

Phil et sa compagne vivent depuis 18 mois en permanence à Espédaillac et se sont sentis très bien accueillis, de manière chaleureuse et le café associatif est très important pour eux, y aller le vendredi après-midi boire un verre et discuter avec leurs amis est devenu habituel.

Ceci leur a permis de mettre des noms sur des visages croisés au quotidien.

Phil aimerait beaucoup être volontaire pour aider le service au café, ce qui devrait lui permettre de faire évoluer son niveau de français « de très bas à OK ».

Intervention de Gérard MAGNÉ, maire

Ce projet de café a été voulu par le Conseil municipal, il était annoncé dans la profession de foi des dernières élections municipales, la volonté était présente, le local disponible.

Il restait à trouver une équipe qui accepte de s'y investir.

Gérard remercie l'équipe et le bureau qui se sont pleinement investis.

La commune a soutenu le projet financièrement par la réalisation d'importants travaux (escalier arrière, isolation, 1^{er} étage, climatisation, changement des huisseries, ...), très largement subventionnés, soit une somme de 10 000 Euros pour la commune, ce qui est un investissement pour la commune puisque ce local est, éventuellement, utilisable pour toute autre activité.

D'autres investissements ont été faits en parallèle, tel que l'achat de la tente installée derrière la salle polyvalente.

La commune a, également, acheté une licence IV, ce qui représente aussi un investissement, un placement, puisque, si elle devait être revendue, le prix de vente serait

assez largement supérieur au prix d'achat du fait de la demande importante pour ce type de licence de débit de boisson.

Lors de la création du café, 2 sujets avaient été soulevés :

1 - Complémentarité avec l'auberge

La démonstration a été faite de la parfaite complémentarité du café avec l'auberge et qu'il ne nuit en rien à l'activité de celle-ci.

2 – Complémentarité avec les associations

La crainte de voir disparaître les associations à la suite de la création du café était apparue.

Exemple l'organisation mise en place pour la fête de la brebis : on se met d'accord sur ce que chacun fait et ces décisions sont respectées, montrant ainsi la façon intelligente de fonctionner.

Les remontées sur la commune indiquent qu'un grand nombre d'habitants sont satisfaits, bien sûr les anglais, mais pas seulement.

Des personnes que l'on ne voyait pratiquement pas viennent au café.

Des personnes de tous âges le fréquentent, y compris des jeunes, démontrant, ainsi, son aspect intergénérationnel.

La volonté de créer un lieu de rencontre, de lien social, a été démontrée.

Le café est géré, à ce jour, par une association mais chacun peut utiliser ce lieu pour toute manifestation qu'il souhaiterait organiser.

Le Conseil municipal est pleinement satisfait de la façon dont les choses se passent, il souhaite longue vie au café associatif .

En conclusion, Gérard rappelle que ce vœux ne peut se réaliser que si le plus d'adhérents et d'habitants du village possible participent à la vie de ce lieu et permettre des créneaux d'ouverture plus nombreux que actuellement.

La séance est levée à 18h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire, signé par le président et le secrétaire de séance.

A Espédaillac, le 02 juillet 2022

Yves OUDAR
Président



Michel LANOT
Secrétaire

